

L'hon. Michel Côté (ministre de la Consommation et des Corporations et de Postes Canada): Monsieur le Président, je peux déjà répondre à cette question en disant qu'effectivement, le Rapport Marchment avait fait état de certaines préoccupations. Nous étudions actuellement les recommandations du Rapport Marchment et nous commenterons ces recommandations-là lorsque nous déposerons notre plan d'opération.

ON DEMANDE SI LE MINISTRE RENCONTRERA UN COMITÉ DE CITOYENS

M. Alfonso Gagliano (Saint-Léonard—Anjou): Monsieur le Président, est-ce que le ministre va rencontrer le comité des citoyens de Saint-Léonard—Anjou qui n'est pas satisfait des services? Et est-ce qu'il va le rencontrer avant de prendre la décision, selon ma lettre du 2 mai?

L'hon. Michel Côté (ministre de la Consommation et des Corporations et de Postes Canada): Monsieur le Président, je suis effectivement au courant de la correspondance de mon collègue qui est datée du 2 mai, me demandant de rencontrer les électeurs de sa circonscription. Je me rendrai à sa requête avant évidemment l'annonce de la politique.

* * *

[Traduction]

L'AGRICULTURE

LA MESURE LÉGISLATIVE CONCERNANT LA SAISIE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

M. Vic Althouse (Humboldt—Lake Centre): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre et porte sur les promesses faites à huit agriculteurs dont les exploitations sont sur le point d'être saisies. Le ministre de l'Agriculture avait promis des mesures législatives avant Noël. Le ministre des Finances mentionne ces mesures dans son budget. Le premier ministre lui-même en faisait état à la fin d'avril et disait que les mesures législatives seraient adoptées avant la fin de juin. Peut-il nous dire maintenant ce que seront ces mesures et quel ministre les présentera?

L'hon. Ray Hnatyshyn (président du Conseil privé): Monsieur le Président, nous travaillons à faire adopter ce qui est probablement l'ensemble de projets de loi le plus stimulant et le meilleur qu'une législature n'ait jamais adopté . . .

M. Broadbent: Dans toute l'histoire de l'humanité.

M. Hnatyshyn: . . . dans toute l'histoire de l'humanité. Cette mesure législative fait partie des priorités et j'espère pouvoir compter sur l'appui du député pour la faire adopter rapidement.

LA DATE DE LA PRÉSENTATION

M. Vic Althouse (Humboldt—Lake Centre): Monsieur le Président, le ministre pourrait-il nous expliquer pourquoi cette mesure législative ne nous a pas été présentée avant Noël comme l'avait promis le ministre de l'Agriculture? Arrivera-t-il

Privilège—M. H. Gray

la même chose à l'échéance de juin fixée par le premier ministre lui-même?

L'hon. Ray Hnatyshyn (président du Conseil privé): Monsieur le Président, nous voulons nous assurer que cette mesure est aussi bien rédigée que possible et qu'il y a le maximum de consultations afin que tous les députés qui regardent les choses objectivement puissent l'adopter rapidement.

M. le Président: Le député de Renfrew—Nipissing—Pembroke pour une question.

* * *

LA RECHERCHE ET LE SAUVETAGE

L'ACCIDENT SURVENU SUR LE LAC HURON—L'ABANDON DES RECHERCHES

M. Len Hopkins (Renfrew—Nipissing—Pembroke): Monsieur le Président, on suppose qu'un couple de Kitchener, en Ontario, a péri sur le lac Huron le 9 novembre dernier ou vers cette date, soit six jours après l'interruption des opérations de recherche et de sauvetage. Cédant aux pressions, le ministre avait ordonné cinq heures de recherche supplémentaires le 6 novembre. Pourquoi n'avait-il tenu aucun compte des demandes répétées de la famille, de la collectivité et des membres de son propre caucus qui exigeaient la poursuite des recherches?

● (1200)

L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, je présume que cette question m'est adressée. Le ministre associé de la Défense nationale s'est occupé des détails de cette affaire. Si le député veut bien reprendre sa question lorsque le ministre associé sera à la Chambre mardi, il se fera un plaisir d'y répondre en détail.

M. Hopkins: Monsieur le Président, j'ai une question supplémentaire à poser au même ministre.

M. le Président: A l'ordre, s'il vous plaît. J'ai dit au député qu'il pouvait poser une seule question.

* * *

QUESTION DE PRIVILÈGE

LES CONFLITS D'INTÉRÊTS—LES MEMBRES ET LE MANDAT DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE—LA PRÉSUMÉE TENTATIVE D'INTIMIDATION—DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE

M. le Président: Le député de Windsor-Ouest (M. Gray) a soulevé une question de privilège, mercredi. A sa demande, j'ai dit que j'y répondrais aujourd'hui.

Il est clair qu'aucun tribunal ou commission d'enquête ne peut «remettre en question les déclarations faites par des députés au Parlement», «porter un jugement sur les délibérations de la Chambre» ou «porter atteinte à la liberté de parole de la Chambre».